

ÉLECTIONS A LA COMMISSION DE LA RECHERCHE

Vu l'arrêté modificatif N° 2018-27 du 19 février 2018, portant sur l'élection à la Commission de la Recherche du Collège des doctorants de l'université

LISTE DE CANDIDATURES - Collège des DOCTORANTS
SCRUTIN des Mardi 20 et Mercredi 21 MARS 2018

Date limite de dépôt : **lundi 05 mars 2018 jusqu'à 11h au SAJI**
et de 11h00 à 12h00 en salle de convivialité, RDC du bâtiment Pierre Grappin (B).

Tous les champs sont obligatoires.

NOM DE LA LISTE :

MANDATAIRE DE LISTE : NOM : Prénom :
Mail :@parisnanterre.fr
No de téléphone :

MANDATAIRE DE LISTE : NOM : Prénom :
SUPPLEANT Mail :@parisnanterre.fr
No de téléphone :

La liste est déposée auprès du Service des Affaires juridiques et institutionnelles de l'Université Paris Nanterre par le mandataire de liste en même temps que les déclarations individuelles de candidature.

COMPOSITION DE LA LISTE

	NOM - Prénom	No CARTE ETUDIANT	UFR/Institut/ Ecole doctorale/ Service commun	SEXE H / F	SECTEUR DE FORMATION
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					

☐ Profession de foi (*facultative*)

Attention : Chaque liste assure la représentation d'au moins deux des grands secteurs de formation enseignés dans l'établissement (les disciplines juridiques, économiques et de gestion ; les lettres et les sciences humaines et sociales ; les sciences et technologies)

Le nombre de candidats sur la liste ne peut excéder le nombre de sièges à pourvoir ; La liste de candidats peut être incomplète, dans le respect des conditions posées par les articles L. 719-1 et D. 719-22 (8 sièges étant à pourvoir au total (4 titulaires + 4 suppléants), la liste doit comprendre au moins 4 candidats) ; La liste de candidats est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe ; Nul ne peut siéger à plus d'un conseil (Code de l'Education, article L. 719-1).

Fait le : à :

Signature **originale** du mandataire de liste :

Pour toute question vous pouvez vous adresser à l'adresse suivante : election@liste.parisnanterre.fr